



La Grande Motte, le 30 octobre 2012

E-mail : ask.lagrandemotte@free.fr
Tél. : 06.64.67.55.26 / Fax : 04.67.501.401

Assemblée Générale Elective de l'ASK La Grande Motte 34

Samedi 1er décembre 2012 à 19h00

LETTRE D'INFORMATION

Destinataires :

Les membres de l'Association Sportive de Karting La Grande Motte 34, à jour de leur cotisation concernant les membres adhérents.

Chers amis,

Conformément à nos statuts, nous devons procéder au **renouvellement de notre Comité Directeur, de notre Président et de notre Délégué auprès du Comité Automobile et de la CRK.**

Aussi, la prochaine Assemblée Générale Elective de notre club, l'ASK La Grande Motte 34, a été fixée au samedi 1^{er} décembre 2012 à 19h00 au magasin Inter Fêtes, 1532 avenue des Platanes à Lattes-Boirargues (34970), près du rond-point de l'hyper marché Carrefour.

Itinéraire :

<http://www.pagesjaunes.fr/trouverlesprofessionnels/ficheDetaillee/itineraire.do?idBlocAnnonceur=07778342000002C0001&indexInscriptionSelectionnee=1&idContext=50661334&portail=PJ>

Plan :

<http://www.pagesjaunes.fr/trouverlesprofessionnels/ficheDetaillee/plan.do?idBlocAnnonceur=07778342000002C0001&indexInscriptionSelectionnee=1&idContext=50661334&portail=PJ>

Pour être prises en considération, les candidatures au poste de Membre du Comité Directeur et/ou au poste de Délégué, devront être expédiées au siège de l'association au plus tard 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale, le cachet de la poste faisant foi.

Seuls peuvent être candidats les membres de l'association de 18 ans révolus au jour du scrutin, titulaires depuis plus de 6 mois d'une licence de la FFSA obtenue dans notre association et à jour de leurs cotisations.

Ne peuvent pas être élues au Comité Directeur :

1° les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;



La Grande Motte, le 30 octobre 2012

E-mail : ask.lagrandemotte@free.fr
Tél. : 06.64.67.55.26 / Fax : 04.67.501.401

2° les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
3° les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Le vote par procuration est autorisé mais le vote par correspondance n'est pas admis.

A cet effet, vous trouverez en pièce jointe un modèle de procuration afin de vous faire représenter le cas échéant.

Le quorum de l'Assemblée Générale Elective est de un tiers au moins des membres de l'association (présents ou représentés). Sont élus les candidats ayant obtenu le plus de voix.

Etant donné que pour valider l'élection, il faut absolument qu'au moins un tiers des membres soit présent ou représenté, nous vous demandons si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale Elective, de bien vouloir donner pouvoir à un membre de l'association qui sera présent.

Vous pouvez également donner pouvoir à un membre du Bureau et envoyer votre procuration au siège de l'association.

Election du Président

Dès l'élection du Comité Directeur, l'Assemblée Générale élira le Président de l'association. Le Président sera choisi parmi les membres du Comité Directeur, sur proposition de celui-ci.

Election du Délégué

L'association est représentée aux Assemblées Générales du Comité Régional du Sport Automobile et aux Assemblées Générales de la Commission Régionale de Karting par le Président et un Délégué élu par l'Assemblée Générale de l'association.

Les candidatures au poste de Délégué doivent répondre aux mêmes critères que ceux fixés pour un poste au sein du Comité Directeur. L'élection se fait de la même manière que pour le Comité Directeur. La durée du mandat du délégué est la même que celle du Comité Directeur.

Afin d'organiser dans les meilleures conditions notre AG Elective, nous vous prions de bien vouloir nous confirmer votre présence, au moins 7 jours avant la tenue de celle-ci.

Comptant sur votre présence, veuillez croire chers amis, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président, **Nicolas ZERVOS**

En PJ, modèle de procuration.



www.ask-lagrandemotte.com